



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 Mai 2024**

Le vingt-trois mai deux mil vingt-quatre dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 16 Mai 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

Procurations : 0

Convocation
16 Mai 2024

Délibération Numéro

2024.23.05.10

Objet :

TRAVAUX SDE 76
PROGRAMMATION 2025

PROJET SDE 76 AVP
M5635-1-1-1

***Annule et remplace la
délibération
2023.30.11.05***

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20240523-2024230510-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2024

Affichage : 28/05/2024



Membres présents :

M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, Mme MICHONNET Pascale, M. AUBER François, Mme MAILLARD Martine, Mme RACINE Claire, M. LEMAISTRE Alain, Mme GEHAN Danielle, Mme CHARDEY Brigitte, M. COURSEAUX Pierrick, M. LEFEVRE Christophe, M. LE CORRE Gérald, Mme PIERRE Angélique

Absents :

M. COULTOUKIS Vassili, Mme LECUYER Marie-Hélène,
Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, Secrétaire de Mairie

Le président de la séance procède à l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 DU Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal. Madame Danielle GEHAN est désignée pour remplir cette fonction. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que le SDE 76 souhaite recenser les projets pour travaux pour 2025.

Monsieur Le Maire rappelle les termes de la délibération 2023.30.11.05

Monsieur le Maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire numéro 5635 désigné « Chemin des Ecoliers » dont le montant prévisionnel s'élève à 113 078.04€ T.T.C. et pour lequel la commune participera à hauteur de 41 865.98€ T.T.C.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents (13 voix pour)
Le Conseil Municipal

- Adopte le projet cité ci-dessus
- Demande au SDE76 de programmer ces travaux pour 2025
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce projet ;
- Dit que les crédits seront ouverts sur l'exercice 2025

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire
Gérard CAPOT

La Secrétaire de séance
Danielle GEHAN